



Accompte en guise de salaire

Par **wonka**, le **17/02/2009 à 18:10**

Bonsoir,rnrnCela fait plusieurs mois que mon employeur ne me verse que 1000 € de salaire en fin de mois (acompte) car il ne peut pas payer plus, l'entreprise n'étant pas en bonne forme (du à une mauvaise gestion).rnrnSeulement, je ne vois jamais arriver la suite de mon salaire.rnrnPourriez-vous m'indiquer qu'elle doit être ma démarche sachant que mon patron ne veut rien entendre, et que j'ai quand même des choses à payer de mon côté que je ne peux assumer avec 1000 € par mois.rnrnJ'ai appelé l'inspection du travail mais ils n'ont pas le temps de prendre en compte ma demande.rnrnD'avance merci pour votre réponse
Cordialement,rnrnSophie

Par **Visiteur**, le **17/02/2009 à 20:32**

bonsoir,rnrnsoit lettre recommandée le mettant en demeure sous 8 jours de vous régler vos salaires en lui spécifiant que passé ce délai vous n'hésitez pas à faire un référé aux prudhommes
soit directement référé aux prud'hommes.rnrnCe n'est pas du ressort de l'inspection du travail...